

Guilaine Thébault

Doctorante au Centre d'Etude d'Afrique Noire (CEAN) / Science Po Bordeaux

Membre du GDRI Netsuds

guilaine.thebault@laposte.net

+33 6 64 99 40 11 / +221 77 430 99 46

11 allée Ausone, Domaine Universitaire

33607 Pessac

**Internet et dynamiques de l'institution universitaire :
des effets des usages innovants des TIC – l'exemple de l'université sénégalaise**

Mots-Clés : Enseignement supérieur, Internet, Formation à distance, Innovation, Sénégal

Ce colloque de Netsuds a vocation à s'interroger sur la manière dont les TIC modifient les stratégies et les trajectoires de développement. Pour ce faire, l'une des thématiques abordées porte sur les usages innovants et leurs impacts. C'est dans cet axe que se situe cette contribution, qui aborde plus précisément la question des usages innovants des TIC dans l'enseignement supérieur sénégalais et de leurs effets dans un contexte universitaire en crise.

L'introduction des TIC dans l'enseignement supérieur sénégalais entraîne un certain nombre d'innovations, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la diffusion des connaissances. Les universités sénégalaises de Dakar et de Saint-Louis développent ainsi des stratégies TIC qui reposent pour beaucoup sur des projets d'enseignement à distance et des pratiques de mise en ligne de contenus. On s'y intéresse ici pour comprendre en quoi elles sont innovantes et surtout ce que ces innovations apportent aux institutions. Ceci implique dans un premier temps de définir l'innovation et son approche conceptuelle, afin de mieux comprendre le processus en cours dans les universités sénégalaises. Il est alors possible de saisir comment les TIC modifient les stratégies et les trajectoires de développement dans le secteur universitaire.

Cette contribution rend compte de travaux de recherches menés dans le cadre d'une thèse de doctorat sur la coopération universitaire et les usages des TIC dans l'enseignement supérieur sénégalais. Ma démarche de recherche est celle de l'anthropologie du développement, tel que J.P. Olivier de Sardan l'a conceptualisée. Pour lui, le développement n'est qu'une des formes de changement social. C'est « l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou de techniques et/ou de savoirs »¹. Ces « opérations volontaristes de transformation d'un milieu social » reposent pour une grande part sur l'innovation, que l'anthropologue définit comme « toute greffe de techniques, de savoirs ou de modes d'organisation inédits (en général sous formes d'adaptations locales, à partir d'emprunt ou d'importation) sur des technologies, savoirs et modes d'organisation en place »². Pour définir l'innovation, je me suis aussi appuyée sur les travaux de Patrice Flichy, sur lesquels je reviendrai en première partie. Je vais donc ici faire part de certains résultats de recherche, en prenant exclusivement le cas de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar. Ma thèse a toutefois porté sur les deux principales universités sénégalaises, l'UCAD et

¹ J.P. Olivier de Sardan, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala, 1995 : 7

² J.P. Olivier de Sardan, *Anthropologie... Op. Cit.* : 78

l'université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis. Il s'agissait d'observer des programmes de coopération basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier ceux de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et de l'Université Virtuelle Africaine (UVA), c'est-à-dire d'observer des « tentatives de greffe de ressources et/ou de techniques et/ou de savoirs », et d'en voir l'impact sur les institutions locales.

A partir du cas de l'UCAD, je tenterai ici de situer l'innovation dans l'université dakaroise, c'est-à-dire d'observer le cycle ucadien et d'en analyser l'« imaginaire technique » (P. Flichy). Puis, dans un second temps, ceci m'amènera aux impacts de ces usages innovants sur les institutions elles-mêmes.

1) L'innovation dans l'université dakaroise :

1. Théorie de l'innovation

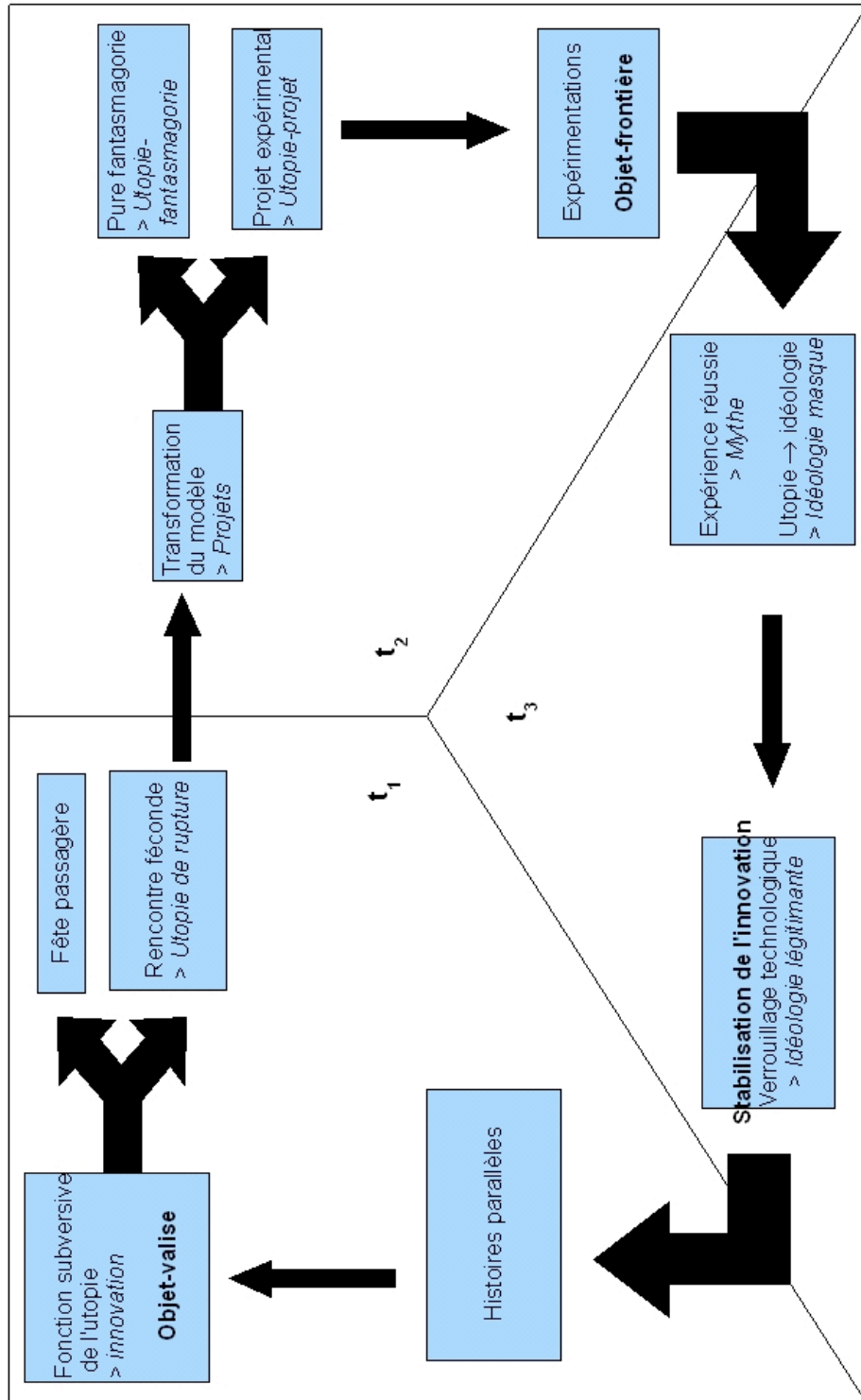
P. Flichy propose de lire l'innovation en deux temps : (1) « la période d'innovation et d'élaboration du cadre socio-technique » et (2) « la période de stabilité, de l'action technique ordinaire »³. L'innovation devient stable lorsque les différents acteurs techniques parviennent à créer un « alliage » entre le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage. Dans ce projet de « genèse des cadres socio-techniques » et de définition du cycle de l'innovation, P. Flichy introduit la notion de temps, mais travaille aussi beaucoup sur l'imagination, car c'est selon lui une des ressources mobilisées par les acteurs pour construire le cadre de référence.

Sur la base de cette définition de l'innovation et de son approche conceptuelle, P. Flichy propose de construire un modèle d'analyse de l'imaginaire technique, que nous reprenons à notre compte⁴ et que nous schématisons ainsi : t_1 , mêlant « histoires parallèles » et objet-valise ; t_2 , où se détermine l'objet-frontière ; et, en dernier lieu, t_3 , phase de stabilisation, autrement dite de verrouillage technologique. La phase de l'objet-valise est la phase d'exploration des possibles, alors que celle de l'objet-frontière est une phase de négociation et d'élaboration de compromis.

³ P. Flichy, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, Editions La Découverte, 2003 (1995) : 131

⁴ Pour décrire ce modèle, nous nous appuyerons sur deux ouvrages de P. Flichy : P. Flichy, *L'innovation technique... Op. Cit.* & P. Flichy, *L'imaginaire d'internet*, Paris, Editions La Découverte, 2001

Communication pour le Symposium Netsuds 2009,
« Internet et dynamiques de l'institution universitaire : des effets des usages innovants des TIC –
l'exemple de l'université sénégalaise »



2. Objets-valises et objet frontière à l'UCAD

Pour comprendre à quel stade du cycle d'innovation se situe l'université sénégalaise, en matière d'introduction des TIC, il faut donc lui appliquer ce schéma d'évolution de l'imaginaire technique. Dans le deuxième temps de mon travail de thèse, j'ai observé l'imaginaire technique relatif aux TIC dans l'enseignement supérieur. Je donnerai ici les résultats relatifs à l'institution dakaroise.

Dans la réalité, les différentes étapes ne se découpent pas si facilement et leur enchaînement ne se matérialise pas si mécaniquement. Le passage de l'une à l'autre se fait au contraire de manière plutôt floue. On ne distingue réellement qu'un point de départ, l'objet-valise, et un point d'arrivée, l'objet-frontière. L'objet-frontière existe lorsque l'université, de simples initiatives éparses, en vient à mettre en place une véritable stratégie. Cela suppose en effet qu'une forme de consensus a été trouvée sur l'objet, devenu frontière. Il demeure toutefois difficile de rapporter toutes ces initiatives et d'être capable de resituer les différents temps de son évolution, à la façon des historiens. J'essaie néanmoins de faire état des multiples initiatives et innovations existant depuis les années 1990, au moins les plus significatives. Ce travail permet de visualiser le passage de l'état d'objet-valise à celui d'objet-frontière. Je m'intéresse donc à différents points du schéma de P. Flichy : les mondes sociaux et histoires parallèles, les objets-valises, les acteurs, et finalement les objets frontières.

- Mondes sociaux et histoires parallèles

Il faut d'abord retracer, non pas la genèse pas des initiatives éparses, mais celle du cadre socio-technique des TIC dans l'université sénégalaise. Il faut alors commencer par les différents mondes sociaux et les histoires parallèles, auxquels appartiennent ces initiatives. L'entrée des TIC à l'université s'est faite dans les années 1990, grâce à l'implication des universitaires dans le processus. C'est l'histoire de l'Ecole Nationale Supérieure Universitaire de Technologie (ENSUT) – actuelle Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) –, celle du développement du Réseau Intertropical de l'Ordinateurs (RIO), avec l'appui de l'ORSTOM, ou encore des centres SYFED-REFER, de l'AUF. L'usage des TIC pour l'éducation remonte toutefois à beaucoup plus loin. Les premières innovations en la matière s'appuient non pas sur internet, mais sur la radio. Dans les années 1960, ce média est en effet utilisé comme outil d'apprentissage, à travers la méthode « Pour parler français », du Centre de Linguistique appliquée de Dakar (CLAD). Cette méthode est condamnée par les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF), en 1981. On peut y voir le moment subversif du cycle de l'innovation. Les mêmes EGEF préconisent en revanche de renforcer le rôle de l'audiovisuel dans les structures de formations⁵. Dans le même temps, des initiatives sont prises pour introduire l'informatique à l'école. Il s'agit du projet LOGO, qui conduit en 1989 au Projet d'Introduction de l'Informatique dans le Système Educatif (PIISE). Ces deux programmes impliquent des enseignants-chercheurs de l'Ecole Normale Supérieure. Leur existence met surtout en évidence la multitude de mondes parallèles qui cohabitent dans le champ de l'enseignement supérieur, avant même l'introduction d'internet.

Ces mondes parallèles ont donné naissance à un certain nombre d'initiatives, qui ont plus ou moins bien évolué, passant de l'état de modèle à celui de projet. On citera ainsi les exemples du

⁵ S.M. SECK & C. GUEYE, « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le système éducatif », in M.C. DIOP (ed.), 2002, *Le Sénégal à l'heure de l'information : Technologies et société*, Paris, Karthala, 2002 : 333

CÆRENAD, qui voit le jour en 1999 ; puis, quasiment au même moment, le projet de formation à distance de l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) ; et enfin, une expérience de formation en informatique, à l'ESP.

Aucune de ces trois initiatives n'a défini un même modèle et chacun d'entre eux correspond en réalité aux préoccupations du moment des institutions innovatrices et à la demande de formation reçue. Au gré des événements, certains des modèles sont devenus de véritables expériences et les utopies ont évolué entre fantasmagorie et projet. Chacun des acteurs a défini, dans le même temps, son objet-valise, contribuant ainsi à l'exploration de la « gamme des possibles » (ex. outil pour résoudre la crise ; outil pour faciliter l'accès, outil pour améliorer la qualité, tout technologique...)

- **Acteurs : utopistes et expérimentateurs dans une « configuration développementaliste » (J.P. Olivier de Sardan)**

L'observation de ces initiatives permet aussi d'identifier les individus ou les entités qui proposent une utopie de rupture et qui vont l'amener jusqu'à leur terme, que celui-ci soit de l'ordre de la fantasmagorie ou du projet. Dans un travail de recherche sur le même sujet, P.J. Loiret, estimait que :

*L'innovation dans le système éducatif appartient essentiellement [...] à des individus particulièrement motivés qui réussissent [...] à convaincre une coopération de financer un projet.*⁶

On s'intéresse alors ici à ces « individus particulièrement motivés », et aux équipes qu'ils sont parvenues à impliquer. On ne peut toutefois négliger pour autant les coopérations, ce qui nous ramène à la définition de J.P. Olivier de Sardan de l'innovation comme pilier du développement – « opération volontaire de transformation d'un milieu social ». En effet, aucune de ces initiatives ne s'est développée sans l'accompagnement d'une organisation internationale ou d'un programme de coopération. Si l'on s'arrête à deux des exemples les plus représentatifs, on note que tous (équipes ou individus) ont entretenu – ou entretiennent encore – des liens avec ces programmes :

✓ Dans le projet de formation à distance de l'EBAD, le premier exemple d'initiateur, Mbaye Thiam, avait noué des relations étroites avec la coopération française, dans le cadre du projet FORCIIR.

✓ Dans un projet plus récent, on peut encore lire un exemple de ce rôle essentiel des programmes de coopération, dans l'expérience de Mansour Faye, expert CoseLearn⁷, à l'origine d'une innovation d'enseignement présentiel enrichi par la mise en ligne de contenus. La formation proposée par la coopération suisse l'a amené à expérimenter un tel dispositif de formation, dans le cadre du cours magistral de mécanique qu'il dispense en première année, à la Faculté des Sciences et Techniques.

Ainsi, tous ces projets sont accompagnés par des coopérations, telles que la coopération française, avec le programme FORCIIR ; la coopération suisse, avec CoseLearn ; ou encore la coopération canadienne (ACDI), avec le projet CÆRENAD ; sans compter la quantité d'autres programmes (belge, italien, etc.). Ces différents programmes de coopération ont constitué les réseaux de compétences nécessaires pour la mise en place de tels projets. Ils ont surtout contribué à diffuser des modèles et des représentations imaginaires de certains usages éducatifs de ces technologies.

Les acteurs dits utopistes, s'ils n'avaient bénéficié des différentes formes d'aide de ces coopérations, n'auraient probablement jamais pu transformer ces initiatives en véritables projets

⁶ P.J. Loiret, *L'enseignement à distance et le supérieur en Afrique de l'Ouest : une université façonnée de l'extérieur ou renouvelée de l'intérieur*, Thèse de Doctorat en sciences de l'Éducation, Université de Rouen, 2007 : 434-435

⁷ CoseLearn est un programme de coopération suisse qui vise à former les enseignants du supérieur aux pratiques pédagogiques de l'enseignement à distance.

expérimentaux.

Il faut pourtant aussi leur concéder une motivation particulière et le plus souvent une capacité à *manager* une équipe. C'est d'ailleurs ce qui permet à l'utopiste de devenir un expérimentateur, capable de déterminer un objet-frontière. C'est par exemple le cas de Mbaye Thiam, ancien directeur de l'EBAD, chez qui tous ses anciens collaborateurs admirent manifestement le « *leadership* de qualité », lui attribuant le succès de l'expérience.

Le second exemple met lui aussi en évidence ce transfert de l'utopiste à l'expérimentateur. M. Faye, dans le cadre de sa formation CoseLearn, a utilisé un outil LMS (Learning Management System), afin de rendre accessibles en ligne des ressources complémentaires à son cours magistral. Il assure dans le même temps, le tutorat de ses étudiants, via cette plateforme, soit par mail, soit par forum. Cette expérience constitue une réelle innovation dans la pratique de l'enseignement supérieur à l'UCAD, mais elle a par contre été menée sans l'appui d'une équipe. Il s'agissant davantage d'une initiative individuelle. Cependant, par la suite, il a été nommé à la tête d'une commission désignée en avril 2007 pour établir la stratégie de l'UCAD en matière d'enseignement à distance, et a ainsi fait reconnaître son statut d'expérimentateur. Avec la nomination de cette commission, l'université Dakar est devenue en passe de définir son objet-frontière.

- L'objet-frontière

L'accumulation de projets expérimentaux débouche sur un objet-frontière. L'innovation proposée se présente de plus en plus comme une « véritable alternative aux dispositifs techniques existant » et va tendre à se généraliser parmi les concepteurs et les usagers. Les acteurs parviennent ainsi à l'élaboration d'un compromis « qui permet d'associer de multiples partenaires de façon suffisamment lâche pour que chacun y trouve son compte, mais en même temps suffisamment rigide pour que le dispositif puisse fonctionner »⁸. Dans l'université sénégalaise, ce que l'on a appelé l'innovation multiple se transforme en stratégie concertée de mise en œuvre des TIC dans les pratiques des enseignants. Celle-ci s'élabore autour de l'objet-frontière finalement établi. Il s'agit autrement dit d'un compromis entre les différents objets-valises auparavant proposés. Une telle stratégie ne peut toutefois être mise en œuvre sans avoir recours à la mythologie. On s'appuie alors sur les expérimentations réussies, que l'on transforme en mythe. L'utopie devient idéologie et « l'on n'hésite pas à masquer tel ou tel aspect de la réalité, afin de promouvoir la nouvelle technique »⁹.

A Dakar (mais aussi à Saint-Louis), un objet-frontière a été défini, associant les deux principaux objectifs déjà repérés dans les objets-valises : faire face à la massification et améliorer la qualité. En dépit de l'absence d'une réelle stratégie nationale, on observe alors des courants similaires au sein des institutions. Chacune a finalement arrêté un plan d'action institutionnel avec des objectifs semblables. Pourtant, les contextes diffèrent de l'une à l'autre et donnent lieu à quelques distinctions dans les modes opératoires. Quelque soit l'institution prise en compte, c'est toujours la nomination d'un nouveau recteur et la mise en place d'une nouvelle équipe qui accélèrent la mise en œuvre des TIC dans l'enseignement. Ainsi à Dakar, lorsque le Recteur A.S. Sall a été nommé recteur, en 2003, il a aussitôt annoncé sa volonté de « rapidement mettre ensemble les compétences et [de] définir l'utilisation du virtuel dans [la] stratégie de formation [de l'UCAD] »¹⁰. Pour que le Recteur parvienne à énoncer une stratégie globale, il a fallu que l'objet devienne frontière. L'université fait alors appel aux modèles qui ont réussi, les transformant en mythologies, afin de verrouiller l'innovation.

Malgré cela, il faut encore aujourd'hui noter l'existence d'un certain nombre de résistances au

⁸ P. FLICHY, *L'imaginaire d'internet... op. cit.* : 15

⁹ P. FLICHY, *L'imaginaire d'internet... op. cit.* : 16

¹⁰ A.S. SALL, *Notre vision de l'UCAD, Dakar, UCAD, 2003* : 15

sein de l'université dakaroise, qui tendent à ralentir la diffusion de l'innovation à toute l'institution. Il existe cependant bel et bien des usages innovants au coeur de l'institution, comme le démontre cette observation du processus d'innovation et ce sont surtout les impacts de ces usages qui nous intéressent ici.

2) Impacts des usages innovants ?

1. De l'innovation à la réforme

Ces usages innovants permettent surtout de satisfaire le besoin de réforme d'une institution en crise. Les universités sénégalaises, et particulièrement celle de Dakar, sont aujourd'hui dans une situation de troubles et affichent un besoin cruel de transformation. Celle-ci semble toutefois plus qu'incertaine, étant données les difficultés de l'université publique à se mettre en mouvement. L'université appelle donc à la réforme, mais ne sait comment la mettre en œuvre. L'innovation, l'introduction des TIC dans son mode de fonctionnement, deviennent alors un instrument de réforme, pour faire en sorte que de telles transformations soient mieux acceptées.

Ainsi, l'introduction des technologies de l'information et de la communication, voire même du LMD, qu'elles accompagnent, est davantage un prétexte pour rationaliser les contenus et leur mode de diffusion. L'application d'un nouveau découpage des cursus ou la mise en ligne des enseignements amènent par exemple à une véritable refonte des programmes. C'est alors un moyen pour les autorités d'inciter les enseignants à suivre le changement, sans le leur imposer directement.

D'ailleurs si l'on observe les origines de l'introduction de l'innovation à l'EBAD, on relève cette même volonté de changer et de transformer en profondeur. Dans cet établissement, il était aussi question de « réformer les programmes de formation », c'est-à-dire de « revoir les contenus des enseignements, mais aussi les stratégies »¹¹. La coopération française a donc rencontré une équipe motivée pour mettre en œuvre un projet de formation à distance, parce que celle-ci avait déjà des velléités de remise en cause du modèle initial.

Autre exemple de cette possibilité d'opérer le changement, celui de l'éventuelle augmentation des frais d'inscription et surtout de la possibilité de la faire admettre par les étudiants, en proposant des nouveaux modes d'enseignement. Beaucoup croient que l'argument d'une nouvelle offre de formation ou du besoin d'un dispositif technique particulier peut aider à faire admettre cette idée. Elle peut en tout cas permettre d'adjoindre ce que l'EBAD a nommé des frais d'écolage.

L'innovation technologique est donc aussi et surtout un prétexte pour mener à bien des réformes qui seraient difficilement envisageables sans cela. C'est tout l'enjeu d'une idéologie-mobilisation : faire en sorte que la communauté universitaire adhère aux principes de cette réforme. Et c'est là tout l'intérêt du mythe, puisqu'il permet de mettre en avant les bienfaits de l'innovation.

2. Capacité d'innovation & innovation socio-politique

Surtout, ces usages innovants permettent aux acteurs et aux institutions de mettre en place ce que l'on a désigné comme des stratégies de l'extraversion¹². L'extraversion est un phénomène qui frappe la société sénégalaise de part et d'autre. Elle « consiste à épouser des éléments culturels étrangers en les soumettant à des objectifs autochtones ». Elle suppose toutefois aussi « une seconde

¹¹ Entretien avec I. Lo, Directeur de l'EBAD, Dakar, 2 mai 2007

¹² Sur les stratégies de l'extraversion, voire J.F. Bayart, *identitaire*, Paris, Fayart, 1996

opération : le transfert de sens d'une pratique, d'un lieu, d'une représentation, d'un symbole ou d'un texte à l'autre, car elle est [...] réinterprétation et dérivation »¹³.

Ces stratégies sont décelables chez les étudiants qui ont une mobilité physique réelle et poursuivent leur cursus académique en dehors du Sénégal. Elles le sont aussi chez ceux qui restent au pays et se contentent d'un pis-aller, suivant des programmes délocalisés que proposent les établissements privés. Dans un tel contexte, internet et la formation à distance offrent de nouvelles modalités de mise en place de ces stratégies. Pour des étudiants potentiellement tournés vers l'extérieur et désireux de sortir du pays, les stratégies de l'extraversion par les TIC deviennent surtout des stratégies de contournement des difficultés liées à la migration. Faute de pouvoir sortir physiquement, les individus se tournent vers l'extérieur virtuellement et symboliquement. Internet, ou plus exactement la formation à distance, apportent donc de nouveaux outils aux étudiants et leur confèrent en cela une réelle capacité d'innovation.

Surtout, ce renouveau des stratégies de l'extraversion par les TIC joue sur les stratégies développées par les institutions universitaires. Il nous faut alors ici mettre en évidence ce que nous considérons comme l'effet principal de l'innovation par les TIC dans l'université sénégalaise : le renouveau de l'extraversion dans les institutions sénégalaises et mettre en lumière l'existence de stratégies institutionnelles de l'extraversion, par lesquelles les établissements « [épousent] des éléments culturels en les soumettant à des objectifs autochtones »¹⁴. A l'échelle des institutions, ces derniers demeurent les objectifs individuels de reconnaissance sociale et d'insertion professionnelle. Il s'agit, cette fois, pour les institutions universitaires sénégalaises de répondre à ces demandes étudiantes, en insérant dans leur offre de formation des modules étrangers ou en proposant des dispositifs de co-diplomation.

L'extraversion n'est certes pas un phénomène nouveau dans l'université sénégalaise (étant donné son histoire et ses liens étroits avec l'Ailleurs), mais les usages des TIC tels que nous les observons permettent de parler d'un renouveau de l'extraversion. L'analyse des usages des TIC et de leur introduction dans les pratiques d'enseignement révèle en effet un fort potentiel d'innovation. Ce constat permet d'aller plus loin. Je pense en effet qu'au-delà d'une innovation socio-technique, on peut évoluer vers une idée plus socio-politique de l'innovation. En effet, le recours aux technologies de l'information et de la communication offre une marge de manœuvre nouvelle aux acteurs. Elle leur permet en effet de contourner les obstacles d'une mobilité, en leur donnant les moyens de l'accomplir symboliquement et virtuellement. Internet n'accroît donc aucunement la dépendance des acteurs. Il n'attise pas le *désir d'Ailleurs*, mais offre plutôt une fenêtre sur le monde et un regard sur soi dans le même temps.

De même, à l'échelle des institutions, Internet ou les usages des TIC, ici décrits, n'encouragent pas l'extraversion ni la dépendance. Il s'agit aussi d'une fenêtre sur le monde. Les partenariats déjà existants voient leurs modalités de fonctionnement renouvelées, grâce à ces nouveaux dispositifs socio-techniques. En parallèle, ces pratiques offrent aux institutions un regard sur soi, car elles entraînent des transformations, qui n'auraient pas été possibles sans cela. Les nouveaux dispositifs d'enseignement ont vocation à apporter des réponses à certains éléments de la crise universitaire. Ils mettent surtout en place le changement et aident les universités à s'adapter aux nouveaux besoins des étudiants. Il y a lieu de parler aussi d'innovation socio-politique.

En somme, la nouveauté ne réside pas tant dans l'extraversion, que dans la forme que celle-ci prend, une fois travaillée par les technologies de l'information et de la communication. On parle alors d'innovation socio-politique, à propos de l'extraversion, par les TIC et il devient possible d'évoquer l'idée d'une capacité d'innovation politique au cœur de l'institution.

¹³ J.F. BAYART, *L'illusion...* Op.Cit. : 80

¹⁴ J.F. BAYART, *L'illusion...* Op.Cit.: 80

Conclusion

L'analyse du cycle d'innovation nous permet de cerner l'innovation dans l'institution dakaroise et de passer de l'idée d'une innovation socio-technique à une innovation socio-politique. Ceci nous permet surtout d'analyser la capacité d'innovation pressentie au début de nos travaux.

L'université sénégalaise est en effet réellement animée par une « capacité d'innovation politique »¹⁵ manifeste, qui lui permet d'« introduire de l'inédit dans une réalité déjà établie »¹⁶ et ainsi de la modifier. Le fait de se positionner dans une telle dynamique d'innovation et de créativité lui permet de poursuivre le processus d'appropriation. Dans ce moment de créativité, les institutions universitaires sénégalaises se *branchent* sur les réseaux de connaissance. Elles le font surtout à partir de techniques inédites, alors qu'elles introduisent les TIC dans leurs pratiques d'enseignement. Par ce biais, elles proposent leurs propres contenus, qu'elles souhaitent délivrer à distance, mais aussi des contenus exogènes, qu'elles afficheront en partenariat avec des universités étrangères. Ceci accélère ainsi le « travail de l'imagination »¹⁷, répondant au *désir d'Ailleurs* des étudiants et aux stratégies de l'extraversion qu'ils mettent en place.

L'extraversion n'est certes pas un phénomène nouveau et peut se lire d'un point de vue dépendantiste. Elle se renouvelle toutefois ici grâce à l'introduction des TIC dans l'université et permet à l'université de faire sienne différentes logiques globalisantes qui la traversent. C'est aussi ce qui permet à l'institution d'évoluer dans le contexte de crise, auquel elle fait face depuis plusieurs années, et d'y apporter des réponses nouvelles. C'est pourquoi nous parlons d'une nouvelle forme de « dérivation créative »¹⁸. La société sénégalaise continue de s'approprier le modèle universitaire initialement importé, mais dans le même temps elle y intègre des logiques globalisantes qu'elle ne peut ignorer. Le LMD, la mobilité des programmes et des établissements, qui se lisent dans des pratiques d'enseignement *offshore* et d'enseignement à distance, donnent de nouvelles configurations au signifiant qu'est l'université. Les institutions sénégalaises s'y *branchent* donc aussi.

La globalisation offre, de ce fait, une véritable opportunité de cannibalisation mutuelle des politiques d'effort de ressemblance et de différence¹⁹. L'université sénégalaise est entrée dans une nouvelle phase d'appropriation, qui se caractérise par une véritable capacité d'innovation et par une forte créativité. Nous la pressentons de manière positive, quels que soient les résultats et les effets des réformes aujourd'hui à l'œuvre.

¹⁵ Sur l'« innovation politique » et la « capacité d'innovation politique », voir D.C. MARTIN « Par delà le boubou et la cravate : pour une sociologie de l'innovation politique en Afrique Noire », *Canadian Journal of African Studies*, vol.20, n.1, 1986 ; D.C. Martin, *Tanzanie, l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, Karthala, 1988 ; D.C. MARTIN (ed.), *Sur la piste des OPNI (Objets Politiques Non Identifiés)*, Paris, Karthala, 2002.

¹⁶ D.C. MARTIN « Par delà le boubou... *Op.Cit.*

¹⁷ A. APPADURAI, *Après le colonialisme – Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Editions Payot et Rivages, 2005

¹⁸ J.F. Bayart, *L'illusion... Op.Cit.*

¹⁹ A. APPADURAI, *Après le colonialisme... Op.Cit.*